

Nous contacter

Tél : 02.43.62.50.76

Courriel : ccas-cias@sablesursarthe.fr

Nous écrire

CCAS - Service séniors et autonomie

Hôtel de Ville - 72300 Sablé-sur-Sarthe



Services aux seniors



- . Foyers logements
- . Aide à domicile
- . FL Restaurant
- . Portage de repas
- . Téléalarme

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Place Raphaël Élizé – 72300 Sablé-sur-Sarthe

02 43 62 50 12 / sablesursarthe.fr



SOMMAIRE

Le mot du Président	p. 1
Foyers logements	p. 2 et 3
Aide et accompagnement à domicile	p. 4 et 5
FL Restaurant	p. 6 et 7
Portage de repas	p. 8 et 9
Téléalarme	p. 10 et 11
Numéros d'urgence et utiles	p. 12

Le mot du Président

La ville de Sablé-sur-Sarthe vous présente dans ce livret son action en faveur des seniors.

La vie et le parcours de chacun, au fil des années, sont ponctués d'événements heureux, parfois de difficultés.

Le rôle d'une ville est de faire en sorte que dans toutes les étapes de la vie ses habitants trouvent des solutions correspondant à leurs besoins.

C'est dans cet esprit que le CCAS de Sablé-sur-Sarthe vous propose à la fois des services pour faciliter votre maintien

à domicile : service d'aide et d'accompagnement à domicile, portage de repas, téléassistance ; mais aussi, un habitat individuel et sécurisant au travers des quatre résidences pour personnes âgées autonomes dont il assure la gestion.

Garantir la qualité de services coordonnés et encadrés par des professionnels de l'action sociale, assurer une veille sécurisante tout en respectant les droits et libertés de nos usagers, apporter une réponse adaptée aux besoins de nos aînés, telles sont nos ambitions.



Marc Joulaud

Député européen

Maire et Président de la Communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe

Président du CCAS et du CIAS

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'M' followed by a vertical line and a horizontal line, ending in a period.



**bien chez soi !
bien ensemble !**



FOYER LOGEMENT
02.43.62.50.12



Les foyers logements

Bouquet de services

Dès l'âge de 60 ans, pour les personnes seules ou en couple, les foyers logements de Sablé-sur-Sarthe vous accueillent, dès lors que vous êtes autonome.

Cette solution vous permet de conserver, dans un cadre sécurisant, votre indépendance, tout en bénéficiant de services communs facultatifs.

Votre logement privatif se trouve dans l'une de nos 4 résidences situées au cœur de la cité, à proximité d'un arrêt de bus desservant tous les quartiers de la ville.

Les logements sont loués vides, vous emménagez avec votre mobilier et vos effets personnels.

Pour chaque résidence, nous vous proposons :

- ① Une gardienne présente du lundi au samedi.
- ② Un service de restauration, en salle ou à domicile.
- ③ Des activités diversifiées, à partager avec d'autres résidents (gymnastique douce, jeux de mémoire ...), des animations (jeux de cartes, sorties...).

Les 4 résidences

Saint-Denis

5, avenue André Cerisay

Fleurie

34, avenue André Cerisay

La Piscine

2, avenue de Montreux

Les Bazinières

16, avenue de Nicolay



Chaque jour chez vous avec vous

AIDE À DOMICILE
02.43.62.50.76



Service d'aide et d'accompagnement à domicile

Vous ou vos proches avez 60 ans ou plus ?

Parce que vous préférez rester chez vous, nous vous proposons de répondre à vos besoins du quotidien, 7 jours sur 7, avec une équipe de professionnel(le)s qualifié(e)s.

- 1 Tâches ménagères quotidiennes (entretien du logement, préparation des repas...).
- 2 Accompagnement pour vos loisirs, promenades, démarches administratives...
- 3 Préparation des repas, aide à la toilette, au lever, au coucher...

Les garanties

Une équipe encadrée

Formé(e)s à l'accompagnement de la personne âgée et de la personne handicapée, elles prennent soin de votre sécurité et de votre confort dans leurs tâches quotidiennes.

Des interventions 7 jours sur 7

Nos interventions se déroulent de 7h à 20h, au plus près de vos besoins. Sous réserve d'accord préalable, nous pouvons être présents les week-ends et jours fériés. Nous vous garantissons une continuité du service.

Des aides financières pour répondre à chacun

En fonction de votre situation financière, sociale, plusieurs organismes peuvent vous aider à financer les heures d'intervention des aides à domicile.

N'hésitez pas à prendre des renseignements auprès du CLIC situé 5, rue Saint-Martin à Sablé-sur-Sarthe (02.43.95.72.72). Le SAAD est autorisé par le Département de la Sarthe.



FAITES-VOUS SERVIR !

du **lundi au vendredi**,
déjeunez dans l'un des **4 restaurants**
des foyers logements

Réservé aux 60 ans et +

FL RESTAURANT
02.43.62.50.76



FL Restaurant

Pour un déjeuner convivial et sans contrainte, le CCAS ouvre le service de restauration de ses foyers logements aux non-résidents. Seul(e), en couple ou entre amis, nos restaurants et leurs convives vous accueillent.

Déjeuner convivial

Vous apprécierez de partager le temps du déjeuner avec d'autres convives ?

Déjeuner sans contrainte

Vous souhaiteriez profiter de votre repas en échappant aux contraintes de sa préparation et du nettoyage (vaisselle, table...)?

Déjeuner équilibré

Des repas complets et équilibrés vous sont servis par l'agent de restauration

Formalités

Qui ?

Les habitants de Sablé ayant 60 ans et plus.

Quand ?

Du lundi au vendredi (sauf jours fériés), de 12h à 13h30.
Réservation obligatoire.

**CHEZ
VOUS
comme
au
RESTAURANT !**



PORTAGE DE REPAS
02.43.62.50.76



Portage de repas

Déjeuner équilibré

Manger équilibré, sain et varié tout au long de la semaine, c'est ce que vous propose le service de portage de repas à domicile.

Pour 5, 6 ou 7 jours par semaine selon votre choix, les professionnels vous livrent le repas du midi, du potage jusqu'au dessert.

Cuisinés par le Syndicat Mixte de Restauration de Sablé, les menus complets sont élaborés avec la volonté constante de conjuguer saveurs et équilibre nutritionnel.

Accéder au service

Communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe :

Ce service est ouvert à tous les habitants de la communauté de communes, dès l'âge de 60 ans, en livraison à votre domicile.

Ville de Sablé-sur-Sarthe :

Ce service est ouvert à tous les habitants de la Ville de Sablé-sur-Sarthe, dès l'âge de 60 ans, en livraison à votre domicile et dans chacun des restaurants de nos 4 foyers, que vous soyez ou non locataire du foyer.

Vivre chez soi, en toute sécurité !



TÉLÉALARME
02.43.62.50.76



Téléalarme

En toute sécurité

Si un accident vous immobilisant survient, il devient important de déclencher rapidement l'intervention des secours. Comment faire lorsque le téléphone n'est pas à portée de main?

En pressant le bouton du médaillon de votre dispositif de téléalarme, ce sont quatre numéros qui seront composés successivement alertant ainsi votre entourage de votre besoin d'aide.

Ce dispositif, relié à votre ligne téléphonique, vous accompagne tout au long de votre journée. Vous pouvez ainsi profiter pleinement et en toute sécurité de votre temps libre à domicile.

Comment en profiter

Pour toute souscription au service, le CCAS de Sablé-sur-Sarthe vous accueille de 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi à l'Hôtel de ville ou directement par téléphone au 02.43.62.50.76

